

Les assurances indemnités journalières SALARIA et CASA

Avec SALARIA (pour les employés) et CASA (pour les privés), ne vous souciez plus des conséquences financières dues à la maladie ou à l'accident.

Une assurance indemnités journalières est recommandée tant pour les personnes exerçant une activité professionnelle que pour les personnes tenant le ménage. Pour quelle raison? Croyez-vous pouvoir arrêter de payer les charges courantes dès lors que vous ne serez plus en mesure de travailler, et ce pour une longue durée, suite à une maladie par exemple? Certainement pas. C'est pourquoi SALARIA et CASA offrent un précieux soutien en la matière. Grâce à ces assurances, vous pouvez poursuivre une vie normale.

www.sansan.ch

SALARIA



jusqu'à CHF 600.- par jour

La protection pour employés en cas de perte de gain.

En cas de maladie prolongée, les employés ont seulement droit au versement minimum du salaire par l'employeur. Malgré cela, en tant qu'employé vous devez assumer les charges telles que loyer, impôts et autres frais. En d'autres termes: vous puisez dans vos économies ou vous vous tournez vers les services sociaux. Une autre solution s'offre à vous: combler cette lacune avec l'assurance indemnités journalières SALARIA.

CASA



jusqu'à CHF 100.- par jour

Chaque jour des indemnités journalières de ménage pour les privés.

Il va sans dire que les tâches assumées par la personne tenant le ménage (il s'agit encore souvent de la ménagère) sont très précieuses. Et c'est aussi la raison pour laquelle, si cette situation vous concerne, vous devez également pouvoir compter sur une protection rassurante. Contrairement aux employés, vous ne bénéficiez d'aucune protection légale et financière en cas d'accident ou de maladie. Par contre, le ménage doit être tenu et il faut continuer à s'occuper des enfants.

